

Juliette DALL'AGATA

Master BIOTERRE : Biodiversité
Territoire Environnement

Tel : 06 15 50 66 21

Mail :
juliette.dallagata@gmail.com

LinkedIn :
<https://www.linkedin.com/in/juliette-dall-agata-21631911b?trk=hp-identity-name>

Poste : Consultante
Développement durable et
RSE

Organisme d'accueil :
Utopies - Cabinet de conseil en
développement durable et
Thinktank

Pôle : Stratégie et Reporting

Contrat : Stage de 6 mois

Thématiques :

- Stratégie RSE
- Innovation durable et responsable
- Reporting extra-financier

Utopies

Reconnue comme « **l'agence pionnière dans le conseil en développement durable** » par Enjeux/Les Echos et **n° 1 au classement français des agences de conseil en développement durable** du magazine Décideurs, Utopies a pour mission d'aider les entreprises à intégrer les enjeux de développement durable à leur stratégie à tous les niveaux, de leur mission à leur offre de produits et de services en passant par leur fonctionnement interne et leurs pratiques quotidiennes.

Au sein d'Utopies, le **pôle « Stratégie et Reporting »** est l'un des plus réputés et visibles historiquement (7e cabinet au monde, et le 1er français, pour le nombre de rapports RSE réalisés dans le classement de CorporateRegister.com.)

Principales missions réalisées

Le pôle « Stratégie et Reporting » étant transversal, j'ai eu la chance de participer à une grande variété de missions, dont voici un aperçu :

- **Stratégie RSE** : analyses de matérialité, dialogue avec les parties prenantes, appui à la rédaction de propositions commerciales.

- **Reporting** : rédaction du rapport de développement durable d'une entreprise du secteur des télécommunications.
- **Innovation responsable et durable** : travail sur l'**innovation par les nouveaux modèles économiques** (circulaire, collaboratif, fonctionnel et inclusif), réalisation de supports de présentation et participation à l'élaboration d'un outil d'idéation « Idea Maker » dans le cadre du **Programme Noé**, benchmark des bonnes pratiques mises en place par les entreprises autour des nouveaux modèles économiques.
- Participation aux **réponses aux appels d'offres**.
- **Benchmarks et recherches documentaires** autour de problématiques de développement durables variées.

Compétences acquises

- Capacités de réflexion et d'analyse
- Capacités de synthèse
- Travail en équipe
- Culture générale poussée sur les liens entre stratégie, innovation et développement durable en entreprise

Le Programme Noé : promouvoir l'innovation durable



Le Programme Noé est un **séminaire inter-entreprises d'innovation positive**, conçu et organisé par Utopies, Danone, Nod-A et GBSD en partenariat avec Strategyzer. Il défend les objectifs suivants :

- Transmettre les ressources nécessaires pour enclencher des dynamiques d'innovation dans l'entreprise;
- Créer un mouvement intrapreneurial capable de faire émerger une nouvelle génération d'offres, de modèles économiques et de marques;
- Construire une communauté inter-entreprises;
- Favoriser l'émergence d'**entreprises contributives, croisant l'efficacité entrepreneuriale (for profit) et l'utilité sociétale (for purpose)**.

J'ai participé à la phase préparatoire de ce programme en travaillant spécifiquement sur **les apports des économies circulaire, collaborative, fonctionnelle et inclusive dans la résolution des défis de développement durable**.

Ce travail m'a donné l'envie d'approfondir **les liens entre nouveaux modèles économiques et environnement**.

Comment les entreprises peuvent-elles s'appuyer sur les nouveaux modèles économiques pour répondre aux enjeux environnementaux actuels?

Bénéfices environnementaux et impacts des économies circulaire, fonctionnelle et collaborative sur le business model des entreprises.

Objectifs

Inciter à l'action en démontrant qu'une transition vers des modèles économiques durables est possible, par plusieurs études de cas et bonnes pratiques.

Montrer la diversité de leviers d'actions permettant de maximiser les externalités environnementales et leurs conséquences sur le business model de l'entreprise.

L'économie circulaire: passer d'un mode de production linéaire « extraire-produire-consommer-jeter » au fonctionnement en boucle fermée

« Système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à **augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources** et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus. »

(Source: ADEME <http://www.ademe.fr/economie-circulaire-notions>)

Principes de l'économie circulaire

- Réintégration des nutriments biologiques et techniques dans le cycle de production via la réutilisation des produits et de leurs composants « en cascade »
- Circulation des produits, composants et matériaux à leur niveau de performance optimal
- Elimination de la notion de déchets

Leviers d'action dans l'entreprise

- Ecoconception (via une analyse de cycle de vie)
- Prolongement de la durée de vie de ses produits (offre de seconde main, garantie, ateliers de réparation, tutoriels à destination des usagers...)
- Valorisation des déchets comme matières premières
- Mise en place d'initiatives de recyclage

Externalités environnementales

- Réduction de la quantité de matières premières et d'énergie utilisée grâce à l'optimisation des techniques de production et des flux de distribution **+**
- Prise en charge partielle de la phase d'usage (sensibilisation /écoconception) **+ -**
- Difficultés de récupération des produits en fin de vie **-**
- Faible capacité à mutualiser les ressources **-**

L'économie fonctionnelle : se concentrer sur les « effets utiles » délivrés par les biens et services pour concevoir des solutions globales basées sur la vente de la fonction et la contractualisation à la performance d'usage

Système économique visant à remplacer la vente d'un bien par celle d'une « **solution** adossée à une **performance contractualisée** et fondée sur l'usage d'un **ensemble intégré de biens et services** »

(Source: DU TERTRE C., GAGLIO G., LAURIOL J., 2011. *L'économie de la fonctionnalité : une voie nouvelle vers un développement durable* ? Editions Octares.)

Principes de l'économie fonctionnelle	Leviers d'action dans l'entreprise	Externalités environnementales
<ul style="list-style-type: none"> • Vente d'une solution facturée à l'usage (fonctionnalité 1.0) • Engagement sur la performance d'usage (fonctionnalité 2.0) • Solutions uniques et personnalisées, adaptées aux besoins des clients et aux enjeux territoriaux • Conservation des droits de propriété par l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de leasing ou de location • Engagement contractuel sur la performance ou le résultat associés au produit ou service • Coopération avec des partenaires-clés pour délivrer des solutions globales basées sur la complémentarité des compétences • Développement de bouquets de services permettant une meilleure adaptation à la diversité des besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une logistique inverse permettant le traitement en fin de vie (réparation, réusinage ou recyclage) + • Meilleure prise en charge de la phase d'usage (relation client renforcée, bouquets de services pouvant assurer la performance environnementale) + • Incitation financière à produire des biens plus durables (ils deviennent des « immobilisations » et le revenu de l'entreprise est directement dépendant de la longévité et de la qualité des services rendus par ces biens) + • Baisse de la quantité de biens produits car intensification de leur usage (donc limitation de la consommation de matières premières) + • Réel découplage entre rentabilité économique et consommation de ressources + • Avantages environnementaux qui ne concernent que les biens détenus par l'entreprise (pas de mutualisation des ressources territoriales) -



L'économie collaborative : favoriser la mutualisation des ressources disponibles en s'appuyant sur des communautés

« Ensemble des pratiques et des modèles économiques basés sur **les structures horizontales et les communautés**, qui transforment la façon dont on vit, crée, travaille. Elle se construit sur des **modèles distribués** et sur la **confiance au sein des communautés** brouillant ainsi les frontières entre producteur et consommateur. »

Source : Collectif Ouishare : <http://ouishare.net/fr>

Principes de l'économie collaborative	Leviers d'action dans l'entreprise	Externalités environnementales
<ul style="list-style-type: none"> • Défi sociétal identifié par une communauté • Formation d'un écosystème d'acteurs aux compétences complémentaires capables d'y répondre • Distribution décentralisée des biens et services créés • Distribution de la valeur créée entre les membres de la communauté • Repose sur le partage et l'accès • La confiance entre membres est la ressource-clé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la connectivité entre les membres d'une communauté d'utilisateurs • Prendre en charge la collecte, le stockage, la distribution ou la maintenance des ressources détenues par la communauté via une plateforme d'intermédiation physique ou virtuelle • Renforcer le lien expérientiel au sein des communautés contributrices 	<ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation des ressources territoriales + • Renforcement de l'accompagnement sur la phase d'usage en garantissant la confiance au sein de la communauté + • Peut pousser à l'hyperconsommation ou au report de consommation sur d'autres produits -



Il est difficile de généraliser les impacts sur le business model des entreprises, tant ils diffèrent en fonction de l'écosystème, de la taille, de l'ancienneté de l'organisation, etc. Néanmoins, en voici quelques exemples courants :

Modèle circulaire

- Impacte principalement les activités de l'entreprise **en amont de l'acte de vente**, mais n'induit pas de changement radical du business model qui repose toujours sur la vente d'outputs.
- Les **partenaires-clés** deviennent ceux capables de fournir des déchets pouvant servir de matières premières, ou ceux pouvant se servir des déchets de l'entreprise comme telles.
- Une **connaissance fine de la chaîne de valeur** devient nécessaire.

Modèle Fonctionnel

- La proposition de valeur repose sur le **bénéfice sociétal délivré par le produit**. Elle est basée en majorité sur des **ressources immatérielles infinies** (compétences, confiance, pertinence des solutions) et dans une moindre mesure sur des ressources matérielles finies.
- **Forte dépendance à un écosystème de partenaires-clés** dans une optique de coopération et de complémentarité des compétences.
- **Relation-client renforcée** qui détermine la qualité de la solution fournie.
- **Revenus réguliers et récurrents**.
- **Structure de coûts alourdie** (du fait de la conservation des droits de propriété)

Modèle Collaboratif

- La proposition de valeur repose sur la capacité de l'entreprise à **identifier un défi sociétal** et à **connecter les différents acteurs territoriaux compétents pour y répondre** entre eux
- L'accessibilité et l'ergonomie de la **plateforme d'intermédiation** ainsi que la **masse critique d'utilisateurs** et la **confiance entre membres** deviennent les ressources-clés.
- L'entreprise tire ses revenus d'une **commission prélevée sur les transactions**, de l'utilisation des données ou encore de publicités présentes sur la plateforme.